

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 24 septembre 2015 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme MESTRE Hélène, Mme JACQUET Marie-Laure, M. ZAJIC Gilles, M. PAULET Sébastien, Maires Adjoints, M. PELISSIER Philippe, M. MARQUES Adelino, Mme SOUSA Noémie, M. FARY Jean-François, M. ANASTACIO José. M. BESSON Nicolas, M. LOINTIER Jean-Michel.

Absents : Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie (qui a donné procuration à Mme SOUSA), M. VALLON Jérôme, Mme BINET Marilyn.

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Avant d'aborder les différentes questions à l'ordre du jour, le maire a donné lecture du compte rendu du 29 août 2015 qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. VIREMENT DE CREDITS

Le Conseil décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget principal de l'exercice 2015 :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
20	2031	97			Frais d'études	500,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
23	2313	97			Constructions	-500,00

2. SUBVENTION COMITE DES FETES 14 JUILLET

Le Conseil par 12 voix pour, 1 abstention, décide d'attribuer une subvention de 200 € au comité des Fêtes pour l'organisation du bal.

3. PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE REPAS DES POMPIERS DU 14 JUILLET 2015

Le Conseil accepte de verser la somme de 220 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Charbonnier les Mines pour participer aux frais du traditionnel repas du 14 juillet. Cette somme sera prélevée au compte 6232 "Fêtes et cérémonies".

4. DEMANDE SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE

Le Conseil décide de verser une subvention de 2 200 € à la coopérative scolaire de l'école de Charbonnier pour financer les activités pédagogiques prévues par les enseignants. Cette somme sera prévue au budget 2016.

5. TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU PUIITS SAINT ALEXANDRE

Le Conseil approuve les travaux d'éclairage public rue du puits saint Alexandre, le montant de la participation communale étant fixée à 11 502.70 €.

6. QUESTIONS DIVERSES

– Le Conseil Municipal décide de maintenir pour l'année 2016 la demande de subvention au titre de travaux d'assainissement, carreau de la Mine, demande faite auprès du conseil départemental et de l'Agence Loire Bretagne, non retenue en 2015, compte tenu du grand nombre de demandes.

– Les dossiers de modification du plan local d'urbanisme ont été notifiés aux personnes publiques associées. L'enquête publique se déroulera courant novembre 2015.

– Arrivée de Jérôme VALLON.

– Un point est fait sur le fonctionnement des activités T.A.P.. 43 à 48 enfants fréquentent les activités périscolaires, les vendredis après midis. Le projet éducatif territorial (P.E.D.T.), n'a pas été encore validé à ce jour.

– La non accessibilité du quartier commercial aux personnes à mobilité réduite est une nouvelle fois soulevée.

– Une prochaine réunion se tiendra en sous préfecture d'Issoire concernant le P.P.R.M..

– Le Maire indique que les communes de la C.C.L.V.A. ont demandé aux bailleurs sociaux de libérer des logements pour accueillir des réfugiés irakiens et syriens.